

Initiatives Télécentres 77

présenté aux Assises
de la mobilité 2015

Défi Action 9.1 – Développer les plans de déplacements d'entreprise et d'administration

Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail collaboratifs, désignent des lieux de travail innovants partagés, utilisables de manière flexible : télécentres ou espaces de coworking. Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise ; ils permettent aussi aux professionnels de type indépendants, auto-entrepreneurs, très petites entreprises (TPE) de se retrouver dans des espaces de travail très bien aménagés et équipés (très haut débit) et de bénéficier d'animations et d'échanges.

1 DESCRIPTION DU PROJET

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) et leurs nouveaux usages rendent possible le développement du télétravail, à domicile et en tiers-lieu, en Île-de-France. En Seine-et-Marne, le déploiement de 1 620km de fibre optique par le Département a amené ce dernier à initier en 2011 avec son agence Seine-et-Marne Développement une étude sur l'intérêt des grandes entreprises franciliennes pour le travail à distance. Les résultats de cette étude ont donné lieu à la création début 2012, d'une association loi 1901 ayant pour mission la constitution d'un réseau de tiers-lieux de travail, Initiatives Télécentres 77, en collaboration avec une trentaine d'acteurs (collectivités et entreprises). L'objectif d'Initiatives Télécentres 77 est de développer un réseau de tiers-lieux en Seine-et-Marne.

En Île-de-France, le développement du travail en tiers-lieux un à plusieurs jours par semaine aurait de fortes externalités positives : décongestion des transports, redynamisation et plus grande attractivité des territoires (en particulier de la grande couronne et de la ruralité francilienne), meilleure compétitivité des entreprises, meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les employés.

LE RÉSEAU DE TÉLÉCENTRES EN SEINE-ET-MARNE



Entre 2012 et 2015, Initiatives Télécentres 77 a accompagné la création de 8 tiers-lieux en Seine-et-Marne, représentant plus de 275 postes de travail partagés et flexibles, à destination des grandes entreprises et administrations et de leurs employés, ainsi qu'à destination des TPE et indépendants du territoire. Initiatives Télécentres 77 et le Département de Seine-et-Marne ont reçu le Label d'Or des Territoires innovants en décembre 2013, décerné par l'association nationale. « Les Interconnectés ».

Qui est concerné par les tiers-lieux et pourquoi ? Deux grandes catégories de professionnels sont concernées par le travail en tiers-lieux en Île-de-France :

- Les grandes entreprises et administrations.
Le recours au travail en télécentre permettrait aux grandes entreprises et administrations franciliennes de réduire leur facture immobilière et d'augmenter leur productivité. En effet, le coût d'un poste de travail dans un télécentre de grande couronne est deux à trois fois moindre qu'à Paris intra-muros. En télécentre, l'employé travaille dans des locaux très bien équipés (très haut débit sécurisé, postes de travail ergonomiques, salles de réunion, visioconférence...) sans que lui-même ni son entreprise subisse les impacts négatifs liés aux transports (stress, fatigue...). L'entreprise a aussi accès à de nouveaux bassins d'emploi.
- Les TPE, auto-entrepreneurs, les indépendants, les travailleurs nomades.

L'accès à un espace de travail très bien équipé est une solution immobilière pour ces actifs souvent isolés pour travailler ; le coworking permet d'échanger avec d'autres professionnels et ce partage génère des synergies, de la créativité et de l'innovation.

En janvier 2014, une étude menée par la Caisse des Dépôts avec l'École Normale Supérieure de Cachan a établi les bénéfices suivants liés au travail en tiers-lieux :

- Pour les entreprises :
 - Une baisse de l'absentéisme de 5,5 jours d'arrêt de travail par an par télétravailleur
 - Une augmentation des heures de production et de la productivité
 - Une hausse globale de production de 13 % liée à ces effets
- Pour les utilisateurs :
 - Un gain sur le temps de transport de 73 min par jour travaillé en télécentre (80 min en Île-de-France)
 - Une amélioration de la santé et de la qualité de vie
 - Une économie moyenne de 124 € par mois, en télétravail deux fois par semaine
- Pour les collectivités :
 - Une solution d'hébergement pour les TPE, auto-entrepreneurs, indépendants, créateurs d'activité
 - Un soutien du commerce et des services, en gardant les actifs sur le territoire en journée
 - Au plan environnemental, une réduction des émissions de CO₂ en raison de la diminution des déplacements.

2 LES ACTEURS DU PROJET

En 2015, Initiatives Télécentres 77 rassemble 51 partenaires publics et privés :

- Des acteurs en faveur d'un réseau de tiers-lieu : Département de Seine-et-Marne, Seine-et-Marne Développement, EPAMarne, CCI de Seine-et-Marne...
- 19 collectivités de Seine-et-Marne, souvent engagées dans des projets de tiers-lieux
- Des grandes entreprises : CISCO, EMS-RATP, SNCF, REGUS, ORANGE...
- Des syndicats (CFE-CGC), fédérations, associations, experts...

Initiatives Télécentres 77 agit de concert avec la Caisse des Dépôts, la Région Île-de-France, la Fonderie et la Préfecture de Région pour le développement du travail en tiers-lieu en Île-de-France. L'association mène avec l'Université Paris Est-IFIS un partenariat de recherche sur les télécentres et le coworking.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

De 2012 à 2015, IT77 a accompagné la création de 8 tiers-lieux (télécentres et espaces de coworking) en Seine-et-Marne. Elle accompagne 15 projets de tiers-lieux en Seine-et-Marne, dont 5 devraient ouvrir d'ici fin 2015. L'association anime le « Club des tiers-lieux IT 77 » qui rassemble les gestionnaires des espaces en activité.

L'expérience d'IT 77 lui a permis de co-rédiger en 2015 « Tiers-lieux et télécentres, un guide pour les collectivités » en partenariat avec la Caisse des Dépôts, la Région Île-de-France, la Fonderie et la Préfecture de Région. IT 77 mène également avec ces partenaires un projet d'outil de mise en visibilité des tiers-lieux. IT77 est partenaire d'évènements tels que le Tour de France du Télétravail, le COWOTOUR, la conférence CHRONOS...

4 CONTACT

Initiatives Télécentres 77 : Gérard EUDE, Président - Anne-Sophie CALAIS, Directrice - Anne GUIRAUD-BONNEAU, Chargée de projets / www.it77.fr

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info